

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'ENSEGNEMENT PRIMAIRE SECONDAIRE ET TECHNIQUE
MEPST

Projet d'Apprentissage et d'Autonomisation des Filles (PAAF)

Financement : Crédit IDA N°7284-ZR

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE
ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE POUR LA MISE EN
ŒUVRE
D'UN OUTIL D'OBSERVATION DE SALLE DE CLASSE
ET D'EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET**

AMI N° ZR-PAAF-408120-CS-INDV

Le candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection des Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte définie à la section 7 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) (version de juillet 2016, Révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et en Septembre 2023)

MAI 2024

Termes de Références
POUR L'APPUI TECHNIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE
D'UN OUTIL D'OBSERVATION DE SALLE DE CLASSE ET
D'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET

I. Contexte

La vision du Gouvernement de la RDC est la construction d'un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active. En vue de matérialiser cette vision, le Gouvernement s'est doté, en 2015, d'une stratégie globale couvrant l'ensemble du secteur de l'éducation : la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation 2016-2025 (SSEF). À travers la mise en œuvre des réformes que préconise cette Stratégie, le Gouvernement a pour ambition de (Axe1) Promouvoir un système éducatif plus équitable, au service de la croissance et de l'emploi ; (Axe2) Créer les conditions d'un système éducatif de qualité et (Axe3) Instaurer une gouvernance transparente et efficace.

Le Gouvernement a bénéficié d'un important appui financier de la Banque mondiale (BM) pour mettre en œuvre le **Projet d'Apprentissage et d'Autonomisation des Filles**, en sigle *PAAF*, qui, aligné sur les objectifs prioritaires de la SSEF, a pour objectif d'améliorer et de rendre plus sûres et équitables les conditions d'accès aux études, en particulier pour les filles, ainsi que les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les établissements publics d'enseignement secondaire, dans les dix provinces ciblées.

Le projet est placé sous la responsabilité du Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (MEPST) et sera mis en œuvre avec le soutien d'une équipe de coordination de projet (ECP). Les présents Termes de référence déterminent le rôle, les missions et les tâches du Spécialiste responsable pour la participation féminine en éducation & bourses.

Le projet comporte quatre composantes principales, à savoir (I) Amélioration de l'accès à des écoles de qualité et adaptées aux filles, (II) Amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage pour tous, (III) Gestion, suivi et évaluation du projet et (IV) Intervention d'Urgence contingente (CERC).

Composante 1 : Amélioration de l'accès à des écoles de qualité et adaptées aux filles

Cette composante vise l'amélioration de l'accès à l'école en créant des environnements d'apprentissage de qualité et plus sûrs, en atténuant les obstacles financiers à la participation des filles et en augmentant la proportion d'enseignantes.

Composante 2 : Amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage pour tous

L'objectif de cette composante est d'améliorer la qualité de l'éducation, en particulier pour les filles, grâce à une meilleure disponibilité et efficacité des ressources et des pratiques d'enseignement et d'apprentissage, à l'engagement des citoyens et à la création d'environnements scolaires sûrs et inclusifs.

Composante 3 : Gestion, suivi et évaluation du projet

L'objectif de cette composante est de veiller à ce que les capacités et les systèmes soient en place pour assurer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans le secondaire et atteindre les résultats du projet tout en adhérant aux sauvegardes et exigences de l'entreprise.

Cette composante financera entre autres :

- L'adaptation/simplification de l'outil [TEACH](#) développé par la Banque Mondiale, afin de mesurer l'impact du projet PAAF (observations baseline et endline). L'adaptation sera faite par la CIEAS avec l'assistance technique du consultant.
- Le développement/adaptation d'un outil d'observation des pratiques pédagogiques en salle de classe pour utilisation courante des inspecteurs. Cet outil sera développé par SERNAFOR et CIEAS avec l'assistance technique du consultant, en assurant la cohérence avec l'outil TEACH;

Pour davantage d'informations sur le projet, veuillez consulter le document d'évaluation du projet, sur ce lien : <https://documents.banquemondiale.org/fr/publication/documents-eports/documentdetail/099000503102331114/bosib044aa66a10d208a3b091540fad5b7d>

II. Description des tâches de l'Assistance Technique

Le projet PAAF cherche à recruter une assistance technique (consultant individuel) dans le but d'accompagner la CIEAS et le SERNAFOR Secondaire dans l'adaptation et/ou développement de deux outils d'observations de pratiques pédagogiques en salle de classe : (1) Un outil adapté/simplifié du TEACH pour l'évaluation d'impact ; (2) Un outil pour utilisation courante des inspecteurs. Les deux outils devront être cohérents, et devront être sensibles aux interventions du projet PAAF.

Le consultant sera chargé des tâches suivantes :

Outil 1 : Adaptation/simplification de l'outil TEACH pour l'évaluation d'impact du projet

- Faire une planification détaillée (livrable 1) de la mise en œuvre de l'outil, de façon à ce que les observations du baseline puissent être faites idéalement en octobre/novembre 2024. Cette planification devra prendre en compte la création des vidéos et codage master, les formations et observations en salle de classe, codages et calcul de résultats, et préparation du rapport de résultats, entre d'autres.
- Appuyer la CIEAS dans la traduction française de l'outil TEACH (la plupart des fichiers ont déjà été traduits).
- Faire un atelier en présentiel de présentation et adaptation/simplification du TEACH. Adapter l'outil (de définition des comportements à observer, des processus de mise en œuvre) en consultation avec l'équipe technique chargé de production des outils de formation, composée des experts des directions techniques du MEPST (livrable 2).
- Adapter la version en tablette du TEACH, avec l'appui de l'équipe de la Banque Mondiale
- Définir avec la CIEAS l'échantillon de l'évaluation d'impact. Un échantillon représentatif d'écoles d'intervention dans 10 provinces, plus un groupe de contrôle seront sélectionnés. Le nombre de salles de classes à observer sera de l'ordre de 200-800.
- Coder 3 vidéos de 15 min de 3 salles de classes locales (livrable 3). Le consultant devra créer des codes master selon les consignes de l'outil d'observation. Ces codes seront ensuite utilisés pour la formation des cadres de la CIEAS. Les 3 vidéos seront fournies par la CIEAS.
- Former en présentiel les cadres de la CIEAS (équipe de d'environ 8 personnes) pour qu'ils puissent utiliser l'outil d'observation et coder des vidéos de façon valide et fiable (livrable 4). Les cadres de la CIEAS devront passer le test de certification du TEACH afin d'assurer la

fidélité des notations. Les codes masters des 3 vidéos déjà codés seront utilisés pendant la formation des cadres de la CIEAS. Les cadres vont à leur tour codifier 15 nouvelles vidéos pour se former dans l'application des codes. Toutes les vidéos seront fournies par la CIEAS. Le consultant sera responsable de la gestion des cadres de la CIEAS pendant qu'ils codifient les vidéos, en veillant à ce que chaque code comprenne une explication détaillée avec des exemples tirés de la vidéo. Pendant la formation les cadres devront faire des observations directement dans des salles de classes afin de bien s'approprier des critères et processus de codification. La formation sera d'une semaine maximum (5 jours ouvrables) et devra se faire en présentiel à Kinshasa.

- Après les formations, le consultant est censé organiser des appels téléphoniques réguliers ou des réunions virtuelles pour superviser le processus de codage principal et pour lire et finaliser toutes les justifications écrites du code master, en clarifiant tout problème avec l'équipe de codage.
- Appuyer la CIEAS dans la rédaction des TdR pour embaucher les codeurs ou d'autres consultants ou services liés à la mise en œuvre de l'outil d'observation.
- Produire un PowerPoint de formation en collaboration avec la CIEAS, afin de prendre en compte des exemples vidéo, des vidéos d'entraînement et des exemples tirés des justifications du code master remplis. Ce PowerPoint sera utilisé pour que les cadres de la CIEAS forment à leur tour des codeurs pour couvrir tout l'échantillon de classes à observer pour le baseline. Le nombre total de codeurs est encore à définir, mais sera de l'ordre de 40-160 (supposant 5 classes à observer par codeur). Les codeurs devront passer le test de certification du TEACH afin d'assurer la fidélité des notations.
- Superviser en présentiel l'équipe de la CIEAS pendant la formation des codeurs (livrable 5). Le consultant sera présent en présentiel pour soutenir la formation des codeurs (5 jours).
- Superviser le processus d'observation des salles de classes pour l'évaluation d'impact du projet, observations baseline, qui aura lieu en oct/nov 2024 (livrable 6). Le consultant devra accorder avec la CIEAS un plan de supervision.
- Valider la base de données avec les codes de toutes les classes observées (livrable 7).
- Écrire un rapport de supervision du processus d'observation et codification (livrable 8).
- Appuyer la CIEAS dans l'analyse des données et la rédaction du rapport de l'évaluation baseline (livrable 9).

Outil 2 : Outil d'observation courante pour les inspecteurs

- Appuyer la CIEAS lors de la révision du TEACH et des autres outils d'observation du SERNAFOR. Prendre connaissance des outils d'observation de classe et mentorat des enseignants existant au niveau de l'Inspection Générale (SERNAFOR secondaire). Développer ou adapter un outil pour l'observation de classe/mentorat, à utiliser de façon courante par les superviseurs. L'outil devra être cohérent avec le TEACH et devra être sensible aux interventions du projet PAAF.
- Superviser le pilotage de l'outil dans quelques écoles, afin d'assurer sa validité. Le pilotage dans les écoles sera mené par SERNAFOR et/ou CIEAS, avec l'appui du consultant.
- Faire les ajustements nécessaires à l'outil, après le pilotage (livrable 10).
- Écrire un rapport final de la mission (livrable 11).

III. Résultats attendus (livrables) et échéances

Tableau 1 : Résultats (livrables) de cette mission

No.	Résultat (livrable)	Échéance (nombre de mois après signature du contrat)
1	Plan de travail détaillé	1 mois (~Août 2024)
2	Atelier et outil TEACH adapté/simplifié (avec définition des comportements à observer et des processus de mise en œuvre)	1 mois (~Août 2024)
3	Codes master achevés pour la formation des cadres de la CIEAS (3 vidéos)	1 mois (~Août 2024)
4	Formation en présentielle des cadres de la CIEAS réalisée avec succès	2 mois (~ Septembre 2024)
5	Supervision en présentielle de la formation faite par la CIEAS aux codeurs	3 mois (~ Octobre 2024)
6	Supervision en présentielle des observations en salles de classes faites par les codeurs	3-4 mois (~ Octobre-Novembre 2024)
7	Base de données validée avec les codes de toutes les classes observées par les codeurs	4 mois (~ Novembre 2024)
8	Rapport de supervision du processus d'observation et codification	6 mois (~ Janvier 2024)
9	Rapport de résultats de l'étude baseline	9 mois (~ Avril 2025)
10	Outil d'observation en classe pour utilisation courante des inspecteurs, version finale (après révision du pilotage).	5 mois (~ décembre 2024)
11	Rapport final de la mission	10 mois (~ Mai 2025)

IV. Durée de la Mission

La mission aura une durée estimée de 10 mois à partir de la date de signature du contrat, de juillet 2024 à mai 2025 environ. Le consultant devra être en présentiel en RDC pendant au moins 3 missions.

Le consultant sera engagé pour un total de 108 jours ouvrables (en moyenne : 3 missions de 6 jours = 18 jours + 2 jours de travail x 10 mois x 4 semaines = 80 jours) ; avec possibilité de prolongation sous réserve des exigences du projet et sous réserve de performances élevées. La consultation pourra se faire à distance, avec des déplacements pour Kinshasa pendant 12 - 18 jours, à convenir avec la CIEAS.

V. Modalités de réalisation

Le consultant fournira cette assistance technique sous la supervision de la CIEAS. Le consultant devra maintenir une communication fluide et directe avec la CIEAS afin d'exécuter les tâches suivant les lignes directrices accordées.

L'assistance technique accompagnera la CIEAS dans la réalisation des activités avec la mission principale de renforcer les capacités techniques des experts dans une perspective de transfert des compétences.

La CIEAS selon sa mission et son organisation travaillera avec les Comités Techniques qui incluent les services du ministère qui ont une expertise technique nécessaire et pertinente dans les activités ciblées. Les services ou directions s'assureront de proposer les profils compétents pour la participation aux activités des Comités Techniques sous la responsabilité de la CIEAS.

Au niveau provincial, la CIEAS travaillera avec les Comités Provinciaux pour assurer la bonne mise en œuvre des activités au niveau des écoles.

La CIEAS étant responsable des évaluations standardisées et de l'évaluation d'impact du projet s'assure du respect de processus et de la qualité des intervenants ainsi que des livrables.

Spécifiquement, la CIEAS sera responsable de :

- Guider et superviser le travail du consultant pendant toute la durée de l'assistance technique.
- Partager avec le consultant l'outil TEACH, afin de faire les adaptations nécessaires.
- Consulter avec les parties prenantes sur l'outil à utiliser pour l'évaluation d'impact, et les potentielles adaptations qui seront faites afin d'assurer sa pertinence.
- Partager avec le consultant les 15 vidéos qui seront utilisés pour faire le codage master et les formations.
- Assurer un endroit pour faire la formation des cadres de la CIEAS, avec les aménités nécessaires (projecteur, café, déjeuné, etc.)
- Assurer la participation des cadres de la CIEAS dans la formation.
- Définir avec le consultant l'échantillon d'écoles et de salles de classes à observer dans les 10 provinces.
- Embaucher des codeurs et assurer leur formation par les cadres de la CIEAS.
- Arranger tous les aspects logistiques liés au déplacement et hébergements du consultant, des cadres de la CIEAS et des codeurs pour faire les observations en salles de classe et pour superviser le processus.
- Approuver les fichiers avec les codes des vidéos et des salles de classes.
- Approuver le rapport de résultats de l'évaluation baseline.
- Approuver l'outil d'évaluation pour utilisation courante des inspecteurs
- Approuver le rapport final de la mission.

VI. Profil du consultant

Le consultant idéal devra avoir le profil suivant :

- Formateur certifié ou avec expérience dans l'outil [TEACH](#) ;
- Expérience pratique démontrée dans la conduite d'observations en classe ;
- Être détenteur d'un diplôme de niveau Maîtrise ou Doctorat en Sciences de l'Éducation, Pédagogie, Psychologie Éducative, ou domaine connexe ;
- Minimum de 5 (cinq) ans en tant qu'expert en éducation avec une solide expérience en pédagogie, en évaluation de l'enseignement et en formation des enseignants ;
- 2 ans ou plus dans un rôle de formation ou d'enseignement
- Capable de gérer plusieurs flux de travail dans un environnement de haute pression ;

- Capacité à travailler de manière autonome et à produire des résultats de haute qualité dans des délais requis ;
- Capacité à planifier et à organiser son travail ;
- Très organisé et soucieux du détail ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Capacité avérée à fournir un excellent service tout en mettant l'accent sur les besoins du client et les résultats ;
- Maîtrise du français et de l'anglais.

VII. Processus de sélection et de recrutement

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels par approche ouverte et définie à la Section 7 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de programmes d'investissement » du mois de juillet 2016, version révisée en novembre 2017, en août 2018, en novembre 2020 et en septembre 2023 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes **3.14, 3.16 et 3.17** du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le financement de programmes d'investissement » du mois de juillet 2016, révisée en septembre 2023 (Règlement de Passation des Marchés relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts) sont applicables.

Le MEPST invite les Candidat(e)s admissibles et intéressé(e)s, Consultant(e)s individuel(le)s, à fournir les services décrits ci-dessus. Les Candidat(e)s intéressé(e)s doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services :

- 1- Un curriculum vitae signé reprenant les expériences similaires du consultant ;
- 2- Une Approche technique et méthodologique du travail ;
- 3- Les diplômes obtenus et attestation des services rendus antérieurs.

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir les Termes de référence en les téléchargeant sur le site Mediacongo

Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être envoyées au plus tard le **28 juin 2024** à minuit (heure de Kinshasa), à l'adresse e-mail suivante : PAAFRDCPM@GMAIL.COM et porter clairement la mention : **AMI N° ZR-PAAF-408120-CS-INDV- « Recrutement d'une assistance technique pour la mise en œuvre d'un outil d'observation en salle de classe (observation baseline de l'évaluation d'impact) du Projet PAAF ».**

VIII. Propositions technique et financière

Le Consultant individuel qui sera qualifié à l'issue du processus de Passation des Marchés sera invité à soumettre des propositions technique et financière dans le cadre de cette consultation.

IX. Conditions de travail

- Le Consultant devra se déplacer à Kinshasa pour les 3 (trois) missions prévues dans le cadre de l'exécution de son contrat ;
- Le Consultant présentera une proposition technique et financière qui sera négociée et prise en charge par le Projet PAAF. La proposition technique devra préciser l'approche méthodologique et le programme de travail avec les tâches, livrables, nombre de jours de travail, durée et délais ;
- Le projet mettra à la disposition du Consultant les moyens logistiques nécessaires à l'exercice de sa mission.